Le Conseil de développement de l'agglomération de Saintes

Rapport d'activité
2019

www.agglo-saintes.fr

Saintes
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Conseil de développement

Mot du président

Sommaire

Un conseil de développement qui se forme P. 4

Chiffres clefs 2019 P. 6

Les travaux du conseil de développement P. 7

Le Conseil hors de ses murs P. 12

Les coopérations P. 13

Le mot du président

Dominique Serra

L'année 2019 est une date clé pour le Conseil de développement de l'agglomération de Saintes. Une année marquée par la production des premières contributions de notre conseil et la définition des premières pistes d'actions et de réflexions destinées à enrichir les travaux de la communauté d'agglomération de Saintes d'une vision citoyenne.

Ces contributions ont concerné la mise en tourisme de la Flow Vélo, le développement des mobilités alternatives sur le territoire rural de l'agglomération ou bien encore la production des énergies renouvelables. C'est pour moi l'occasion de remercier les membres du conseil pour leur investissement et je tiens à souligner la qualité de nos échanges.

Bien sûr le travail a été intense, enrichissant mais aussi compliqué, difficile avec son lot d'incompréhensions … comme au sein de toute jeune instance.

Chaque membre arrive en effet avec sa disponibilité, sa vision d'un conseil de développement, ses objectifs, ses expériences… Il nous a fallu apprendre à travailler ensemble, mieux comprendre les missions et le rôle d'un conseil pour mieux se positionner. Nous avons échangé avec la communauté d'agglomération de Saintes, ses élus et ses services. Les interactions avec la CDA sont nombreuses et même si elles restent perfectibles, l'écoute et l'intérêt marqués par les conseillers communautaires, les vice-présidents de la CDA de Saintes lors de la présentation de nos travaux nous encouragent à poursuivre nos missions. Je tiens en particulier à remercier M. Sagot, Vice-président en charge des relations avec notre instance, comme M. Classique, Président de la CDA de Saintes qui ont toujours été à notre écoute.

L'année 2019 a été chahutée par le projet de loi « Engagement et Proximité » qui ne faisait plus mention des conseils de développement. Au sein de la Coordination Nationale nous nous sommes mobilisés pour la reconnaissance de ces instances de démocratie participative. La loi votée le 27 décembre dernier a fixé de nouvelles limites et nous permettra d'avancer dans nos travaux.

En 2019, nous avons également travaillé au sein de la Coordination Régionale des Conseils de Développement de Nouvelle Aquitaine et nous nous sommes autosaisis de la question « quelles alliances des territoires ruraux et urbains ? »

Bien entendu, les membres de notre Conseil de développement vont être renouvelés après les prochaines élections locales de 2020. Nous attendons avec impatience ce renouvellement et certains membres se porteront à nouveau candidat. Ils seront prêts à échanger avec les élus de la nouvelle mandature pour travailler ensemble, aller à la rencontre des habitants.

Un conseil de développement qui se forme

Le Conseil de développement a été installé le 26 mars 2018 et après une première année de fonctionnement il a été constaté que le rôle, la posture et les missions d'un conseil de développement n'étaient pas clairement établis ou, pour le moins, qu'ils ne donnaient pas lieu à une vision et une appropriation partagées par tous les membres. Cette situation interrogeait la capacité du conseil à « répondre » aux saisines exprimées par la communauté d'agglomération de Saintes et à affirmer la singularité de son positionnement dans une interface à créer. Elle interrogeait également nos modalités de travail (méthode, investigations, productions) difficiles à établir dès lors que l'on ne sait pas ce que l'on vise !

Pour assurer une redynamisation des membres du Conseil de développement en redonnant sens à leur contribution au sein de cette instance, pour donner une meilleure efficacité au travail et faciliter le portage collectif, pour renforcer sa gouvernance, il a été décidé l'organisation d'une journée action-formation ouverte à l'ensemble des membres du conseil de développement.

Synthèse des besoins (Ellyx)

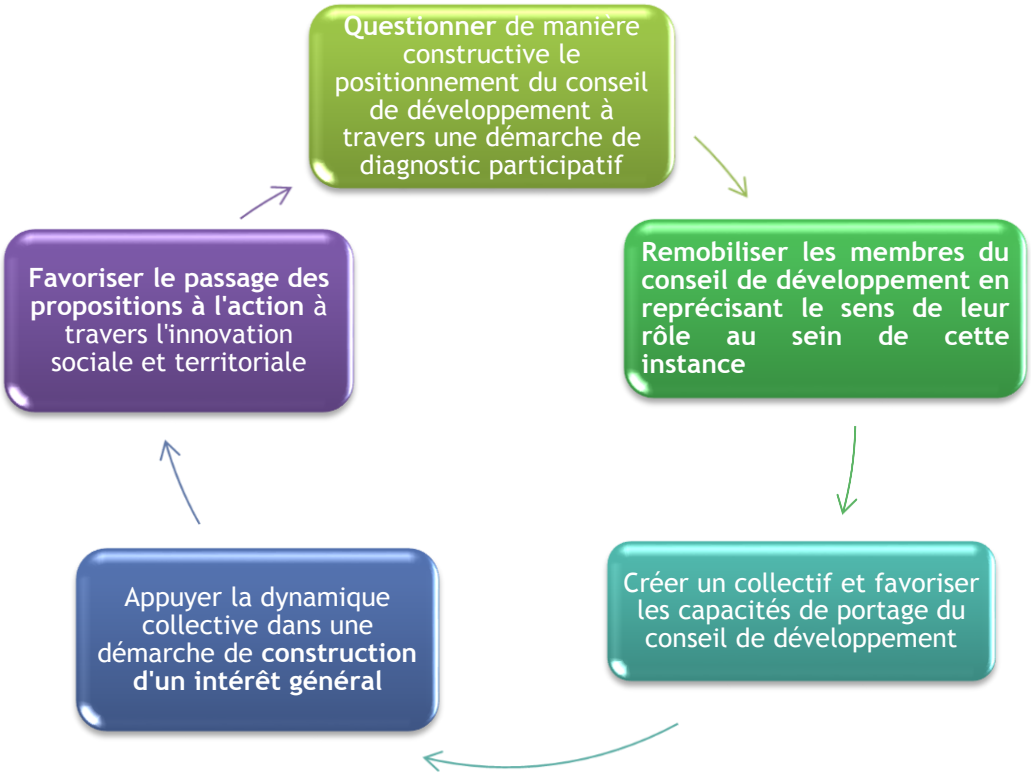

Une journée de formation avec ELLYX

Après avoir conduit une procédure d'appel d'offres pour organiser la journée action-formation, le cabinet d'études ELLYX a été retenu par la CDA des Saintes en concertation avec le Président du Conseil de développement, la prestation s'élevant à 2 160 € TTC. Olivier Palluault, directeur associé d'ELLYX a animé la journée de formation qui s'est tenue le 9 avril 2019.

Quatre temps de travail ont été mis en place :

- **La réalisation d'un questionnaire** adressé aux membres du Conseil de développement inscrits à la session pour connaitre leurs perceptions et leurs attentes ;

- **Ce que doit être un conseil de développement ?**

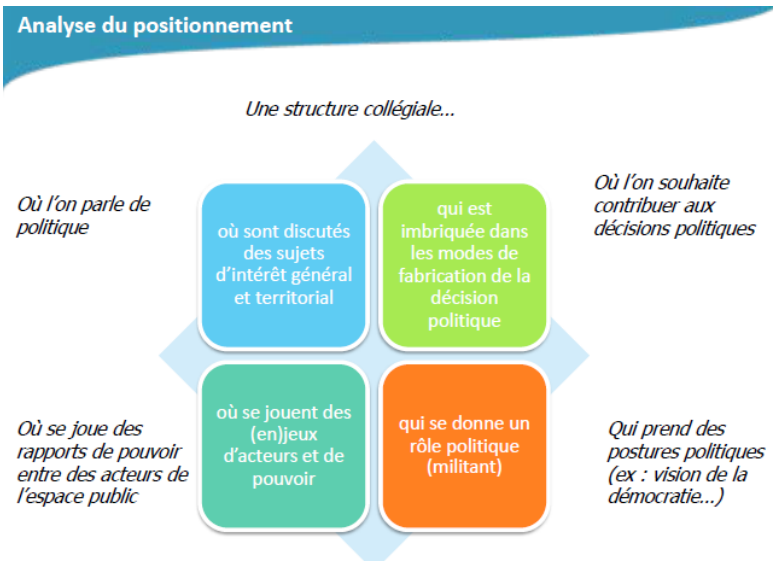

- **Comment doit fonctionner un conseil de développement ?**

Un travail sur les postures individuelles a été conduit et a pris la forme de petites scènes jouées par les membres du conseil de développement. Cet atelier a été l'occasion de rappeler qu'avant de débattre du fond, le principal enjeu est de penser une méthodologie de travail pour réfléchir au sujet et imaginer des préconisations « *Nous nous assemblons non pas parce que nous sommes en accord (…) mais parce que nous avons des sujets de dispute en commun* » (B. Latour, L'impossible concertation).

Salle des fêtes de Courcoury

- **Quelle méthodologie globale de travail ?**

Les étapes clés de la méthode ont été définies par les membres du conseil de développement participant à la formation et partagées lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2019 : du choix de la problématique (par qui, comment et pour quelle production ?), de la constitution du groupe de travail, de l'exploration du sujet, de l'élaboration des préconisations/solutions et enfin de la définition du rendu.

Chiffres clefs

7
réunions du bureau pour organiser les travaux

30
membres du Conseil de développement au 31 décembre 2019

2
assemblées générales

17
réunions des commissions ou groupe de travail

2
présentations des contributions aux conseillers communautaires

3
visites de sites : Smicval Market à Vayres, l'association RIZIBZI, la déchèterie de Saint-Jean-d'Angély gérée par Cyclad

1
participation aux 20 ans de la Coordination nationale des Conseils de développement

1
participation au séminaire organisé par la Région Nouvelle Aquitaine sur le Schéma régional des véloroutes et voies vertes

2
rencontres régionales des Conseils de développement de Nouvelle Aquitaine

2
participations au groupe de travail sur le covoiturage mis en place par la CDA de Saintes

1
participation aux ateliers de mobilisation citoyenne avec l'Entente Val de Charente-Océan

1
réunion d'information sur un équipement d'hydroélectricité : le Moulin de Vergnée sur la commune de Le Seure

et de nombreux échanges dans le cadre des travaux conduits par les commissions....

Les travaux du Conseil de développement

Les sujets à l'étude

La CDA de Saintes a saisi, en 2018, le Conseil de développement de trois questions :

- **Comment accompagner et coordonner les initiatives privées pour mettre en tourisme la Flow Vélo et contribuer au développement du territoire ?**

  La commission « Economie, emploi, agriculture, tourisme, formation" a travaillé en 2018 sur la saisine. Pour mémoire, en mai 2018, les services de la CDA de Saintes avait présenté le projet « Flow Vélo » aux membres de la commission et lors de l'assemblée générale du 18 octobre 2018, le président de la CDA de Saintes et ses services avaient reprécisé les enjeux et les attentes de la CDA. Fin 2018, la commission avait esquissé les principales pistes d'action qui lui semblait souhaitables de mettre en œuvre pour la réussite de ce projet et sa mise en tourisme. Néanmoins, après avoir reconnu le parcours lors d'une visite de terrain, elle a souhaité faire un point sur les dernières avancées du projet conduit par la CDA de Saintes. Les services ont donc été auditionnés le 12 février 2019 et la commission a finalisé sa contribution qu'elle a validée lors de sa réunion du 15 avril 2019.

  Synthèse de la contribution « Comment associer les acteurs publics et privés à la mise en tourisme de la Flow Vélo et contribuer au développement du territoire ? » *https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/25.06.19_Contribution_Flow_velo.pdf*

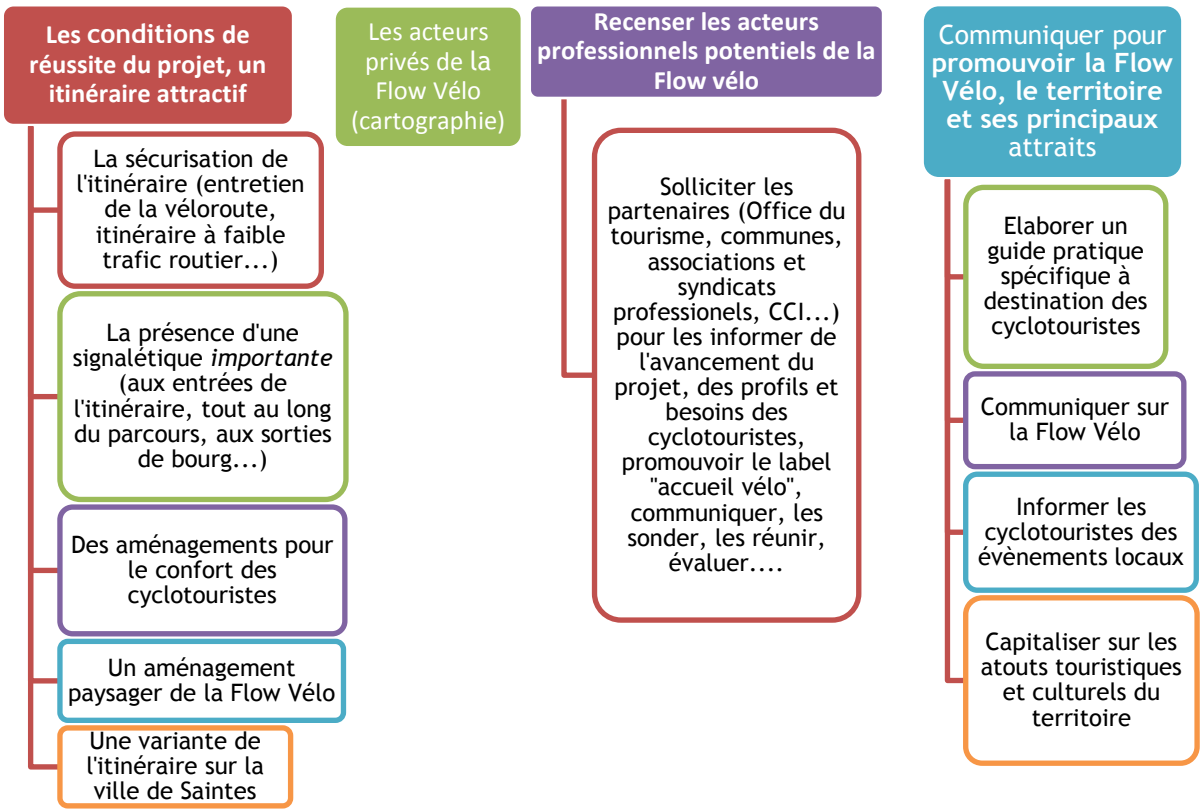

- **Comment accompagner les nouvelles pratiques de mobilités dans les secteurs ruraux de l'agglomération de Saintes ?**

La commission « Organisation du territoire, des mobilités et des solidarités » a poursuivi les travaux engagés sur la question en 2018 et s'est réunie à 3 reprises début 2019. En février, la commission a identifié les pistes d'actions qu'elle souhaitait proposer à la CDA de Saintes. Elle a souhaité débattre de ces premières propositions avec Frédéric Neveu, Vice-président de la CDA de Saintes accompagné des services de la CDA de Saintes. La commission a ainsi pu finaliser sa proposition et la valider lors de sa réunion du 17 avril 2019.

Synthèse des pistes d'amélioration pour une mobilité alternative dans les territoires ruraux de l'agglomération

https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/25.06.19_Contribution_mobilites.pdf

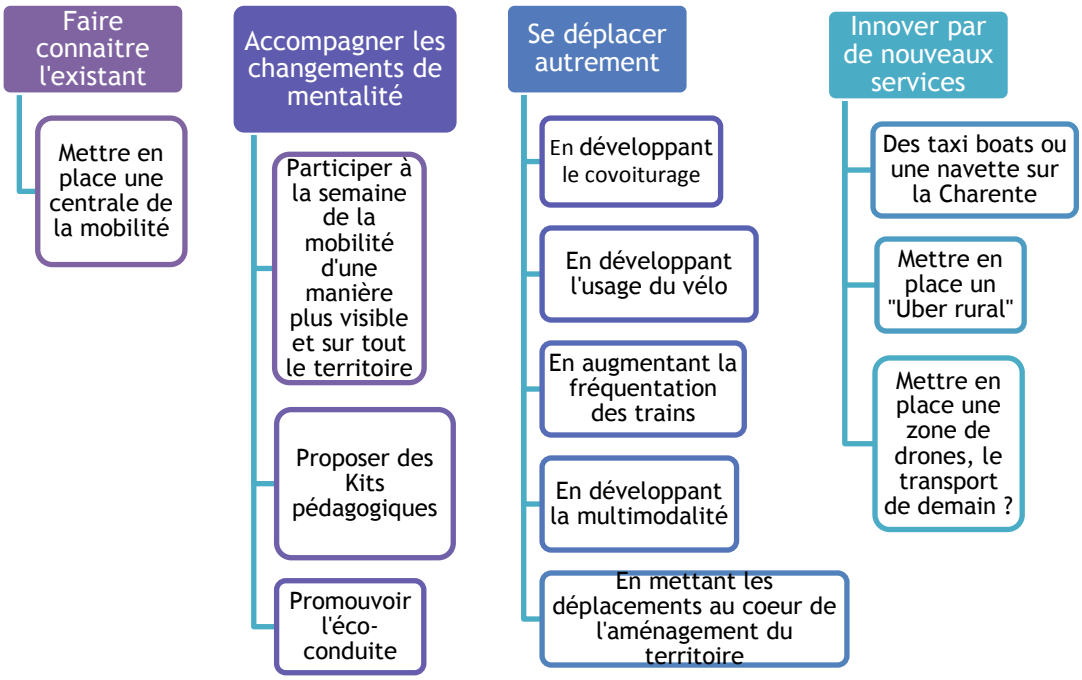

Le bureau du conseil de développement a examiné les contributions sur la Flow Vélo et la mobilité alternative dans les territoires ruraux lors de sa réunion du 23 avril 2019 et l'assemblée générale réunie le 21 mai 2019 a validé les deux contributions. Au cours d'une réunion tenue le 27 juin 2019, le Conseil de Développement a présenté ses deux premières contributions aux conseillers communautaires qui ont marqué leur intérêt pour les travaux conduits et l'ont remercié des travaux accomplis. Ils ont également noté la convergence des propositions du conseil de développement avec les orientations politiques et actions mises en œuvre ou à l'étude pour les deux saisines.

- **Le territoire de l'agglomération peut-il accueillir des unités de méthanisation ? Comment mobiliser et impliquer les habitants autour de ces projets d'énergie renouvelable ? Comment développer d'autres filières d'énergie renouvelable (bois-énergie….)….?**

La commission « Cadre et qualité de vie, services de proximité » a engagé ses travaux sur la saisine en 2018. Pour mémoire, elle avait présenté en assemblée générale en juillet 2018 un premier état des lieux sur les énergies renouvelables puis lors de l'assemblée générale du 18 octobre 2019/ Alain M. Margat, vice-président de l'agglomération de Saintes avait précisé les enjeux et les attentes de la CDA de Saintes au travers de cette saisine. La commission s'est à nouveau réunie le 28 janvier 2019 pour notamment partager les savoir-faire de trois communes (Luc-sur-Aude (parc photovoltaïque), Loos-en-gohelle (déploiement du solaire, éco-constructions…), Malaunay (territoire TEPOS et Cit'ergie)), faire un retour sur des visites de sites (Maison de l'énergie de Jonzac…) ainsi que sur le projet de méthanisation non abouti du Lycée Georges Desclaudes.

Néanmoins, des divergences de points de vue sur la gouvernance du conseil de développement, les méthodes de travail, les interactions avec la CDA de Saintes… ont conduit certains membres de la commission à suspendre leurs travaux à compter du mois de février. Les travaux sur la saisine ont néanmoins été finalisés et transmis au bureau du conseil de développement le 19 avril 2019. Le bureau du 23 avril 2019 a proposé des amendements au rapport remis. La commission « Cadre et qualité de vie, services de proximité » a repris ses travaux et approuvé la contribution finalisée lors de sa réunion du 02 juillet 2019.

Synthèse de la contribution « Le territoire de l'agglomération peut-il accueillir des unités de méthanisation ? Comment mobiliser et impliquer les habitants autour de ces projets d'énergie renouvelable ? Comment développer d'autres filières d'énergie renouvelable (bois-énergie….)….? »
https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/Contribution_sur_les_energies_renouvelables.pdf

10 Propositions pour mobiliser sur les énergies renouvelables :

- Travailler l'image du territoire et l'exemplarité des collectivités
- Proposer des recommandations et des incitations dans les Permis de Construire et les Déclarations de travaux pour des projets d'énergies nouvelles
- Développer l'éducation à l'environnement
- Valoriser l'existant et communiquer
- Rendre visible la démarche de transition et mobiliser les habitants
- Inciter aux économies d'énergie
- Favoriser le développement d'éco-entreprises, d'écoconstruction, d'éco-mobilité
- Valoriser le point info énergie
- Négocier des tarifs groupés
- Développer des projets citoyens de production d'énergie renouvelable

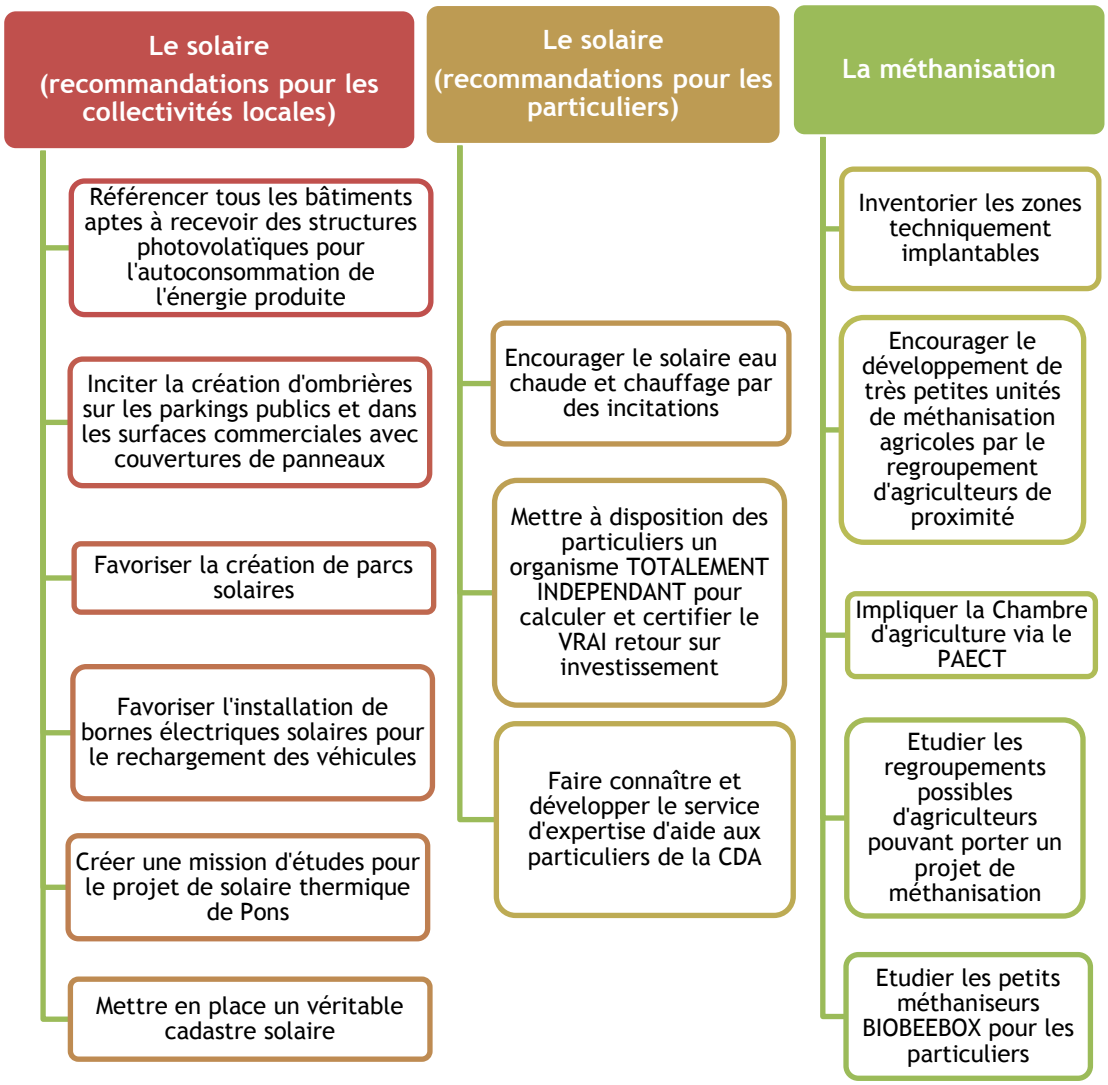

Et les autres énergies (Eolien, Bois, Géothermie, Hydroélectricité), les data-centers…

Le bureau du conseil de développement réuni le 10 septembre 2019 a décidé de présenter la contribution ainsi mise en forme à l'assemblée générale du 24 septembre 2019 qui l'a validée. Le conseil de développement a présenté son rapport aux conseillers communautaires lors d'une réunion tenue le 7 novembre 2019.

Fin septembre 2019, la CDA de Saintes, sur proposition du Conseil de développement, a décidé de le saisir de la question suivante :

- **« Quelle serait la déchèterie idéale dans 2-3 ans ? Comment devrait-elle être ? Que devrait-elle faire ? De quels services devrait-elle disposer ? Quel serait son positionnement ? Quelles filières seraient à envisager ? Faudrait-il y mettre une « ressourcerie/recyclerie » et dans quelles conditions ? ».**

Un groupe de membres bénévoles s'est saisi de la question et a organisé son travail pour remettre sa contribution à la CDA de Saintes avant mars 2020, date à partir de laquelle le Conseil de développement sera renouvelé.

Ce groupe de travail s'est réuni dès le 15 octobre 2019 pour appréhender la saisine, partager les informations et études transmises par la CDA de Saintes. Le 16 octobre 2019, des membres du groupe ont participé à une visite de site, organisée par la CDA de Saintes - le SMICVAL Market à Vayres, ainsi qu'à une réunion avec l'association RIZIBIZI.

Mmes Leclerc et Potel, M. Charpignon

Le 28 octobre, ils se sont réunis pour rendre compte de la visite de site effectuée et en tirer de premiers enseignements. Il a été décidé de visiter un second site : la déchèterie de Saint-Jean-d'Angély gérée par le syndicat CYCLAD auquel la CDA adhère pour le traitement de ses déchets.

Le 7 novembre 2019, M. Vitré, directeur de CYCLAD a piloté cette visite. Le groupe de travail s'est à nouveau réuni le 14 novembre pour échanger sur la dernière visite de site et préparer l'audition de M. Arnaud, Vice-président de l'agglomération accompagné du directeur de la Régie des déchets et du directeur de cabinet du président de l'agglomération de Saintes. Cette audition s'est déroulée le 26 novembre 2019.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 9 décembre dernier pour travailler pour définir les caractéristiques, le fonctionnement, les services de la déchèterie idéale.

Tableau d'activités des commissions :

Commission « Economie, emploi, agriculture, tourisme, formation »		**Commission « Cadre et qualité de vie, services de proximité »**		**Commission « Organisation du territoire, des mobilités et des solidarités »**	
Saisine Flow Vélo		***Saisine Énergies renouvelables***		***Saisine Mobilités***	
Date	Objet	Date	Objet	Date	Objet
12/02	Audition du chargé de mission du projet Flow vélo	28/01	Point sur les sujets en cours	06/02	Point sur l'élaboration de la contribution
18/03	Point sur l'élaboration de la contribution	29/04	Information sur la production d'hydroélecticité du	15/02	Audition de M. NEVEU vice - président délégué aux déplacements

			Moulin de Vergnée sur la commune de Le Seure		
15/04	Finalisation et validation de la contribution	02/07	Validation de la contribution	17/04	Validation de la contribution

Tableau d'activités des groupes de travail :

Groupe de travail « urbain / rural »		**Groupe de travail « déchèterie idéale »**
***Auto saisine* « *urbain / rural* »**		***Saisine* « déchèterie idéale »**
Date	Objet	Objet
23/05	Appropriation du sujet	Appropriation du sujet
13/06	Travail en 2 sous-groupes et synthèse sur l'image et les éléments déterminant le territoire	Compte-rendu des visites du SMICKVAL MARKET et de l'association RIZIBIZI Détermination des pistes de réflexion à mener
20/06	Travail sur les équilibres urbain / rural et propositions de pistes d'action	Compte-rendu de la visite de la déchèterie CYCLAD. Préparation des questions à transmettre pour l'audition des élus et techniciens du 26/11
		Echanges avec M. ARNAUD, Vice-président accompagné des services de la CDA
		Définition du plan de la contribution

Le Conseil hors de ses murs

Le Conseil de développement a été au contact des habitants du territoire notamment dans le cadre de l'auto-saisine « Quelles alliances entre l'urbain et le rural ? ».

CARREFOUR MARKET - BURIE sondage sur l'urbain/rural auprès des habitants - 24 mars 2019
Mmes Fontaine et Mesland, M. Serra.

Les coopérations

- **<u>Coordination Nationale des Conseils de Développement :</u>**

Lors de la réunion du bureau du Conseil de développement en date du 2 avril 2019, il a été décidé d'adhérer pour l'année 2019 à la Coordination Nationale des Conseils de Développement poursuivant la coopération engagée. Le montant de la cotisation versée par la CDA de Saintes, à la demande du conseil de développement, s'est élevé à 622,80 €. Le président du Conseil de développement s'est également acquitté de sa contribution de 10 €.

Il est précisé que toutes les contributions du Conseil de développement de l'agglomération de Saintes sont également accessibles depuis le site de la CNCD.

Le Conseil de développement de l'agglomération de Saintes a participé au séminaire organisé par la CNCD le 24 juin 2019 pour marquer ses 20 ans. Ce séminaire a permis d'avoir un regard rétrospectif sur les 20 années d'existence des Conseils de Développement et de débattre des enjeux actuels des facteurs de réussite, des axes de progrès, des évolutions, des attentes. Le président du Conseil de développement de l'agglomération de Saintes a également participé à l'assemblée générale de la CNCD qui s'est tenue le 25 juin 2019.

Séminaire CNCD - Palais du Luxembourg - Paris

En 2019, la CNCD s'est mobilisée pour faire entendre la voix des conseils de développement dans le cadre du projet de Loi « Engagement et Proximité » présenté par le gouvernement. Alors que l'article L 5211-10-1 du code général des collectivités locales prévoyait la mise en place d'un conseil de développement dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants et précisait sa composition, son objet, ses modes d'organisation et de financement, le projet de loi supprimait cet article et donc interrogeait l'existence même des conseils de développement. La CNCD et ses adhérents se sont unis pour interpeller les parlementaires de leurs territoires afin que soit reconnu les conseils de développement.

Cette mobilisation a permis d'inscrire à nouveau les conseils de développement dans la loi n°2019-1461 adoptée le 27 décembre 2019, l'article 1 étant ainsi rédigé :
« Art. L. 5211-11-2. - I. - Après chaque renouvellement général des conseils municipaux ou une opération prévue aux articles L. 5211-5-1 A ou L. 5211-41-3, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant :
…
« 2° Un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement prévu à l'article L. 5211-10-1 et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public… »

- **<u>Coordination Régionale des Conseils de Développement de Nouvelle Aquitaine</u>**

En 2018, la Coordination Régionale des Conseils de Développement de Nouvelle Aquitaine avait décidé de réaliser un travail collectif sur le sujet « quelles alliances entre l'urbain et le rural ? ». Pendant le 1er semestre 2019, chaque conseil de développement a travaillé sur le sujet en mettant en place deux phases de travail :

- 1ière phase : un questionnaire a été mis en ligne à destination des habitants du territoire de l'agglomération de Saintes. 112 habitants ont répondu à ce questionnaire. Le Conseil de développement a également été à la rencontre des habitants le 1er avril 2019 sur la Foire de Saintes, le 21 mars 2019 sur le marché de Corme-Royal et le 24 mars 2019 à Burie dans les locaux du Carrefour Market qui a accueilli le Conseil de développement.

Pour clôturer cette première phase de travail, partager les premiers résultats du sondage réalisé à l'échelle régionale, un séminaire de travail s'est tenu à La Rochelle le 6 avril 2019. Ce séminaire a permis d'aborder les 3 questions suivantes : où habite-t-on et pourquoi ? Y-a-t-il des spécificités entre l'urbain et le rural ? Quelles perspectives résidentielles pour les habitants de nos territoires ?

Coordination Régionale - Salle La Sirène - La Rochelle

- 2ième phase : un groupe de travail a été mis en place par le Conseil de développement de l'agglomération de Saintes pour mieux comprendre le choix de résidence des habitants, être éclairé sur les mobilités entre la ville et la campagne, les motifs de déplacements et leur fréquence, mieux cerner ce qui définissait l'urbain et le rural.

La contribution du Conseil de développement de l'agglomération de Saintes a été adressée à la Coordination Régionale de Nouvelle Aquitaine en septembre 2019, l'assemblée générale du 24 septembre 2019 a pris acte du travail accompli. La Coordination Régionale s'est réunie le 9 octobre 2019 à Bordeaux pour enrichir le rapport de synthèse établi sur le sujet à l'échelle régionale. La contribution de notre conseil est annexée à ce rapport.

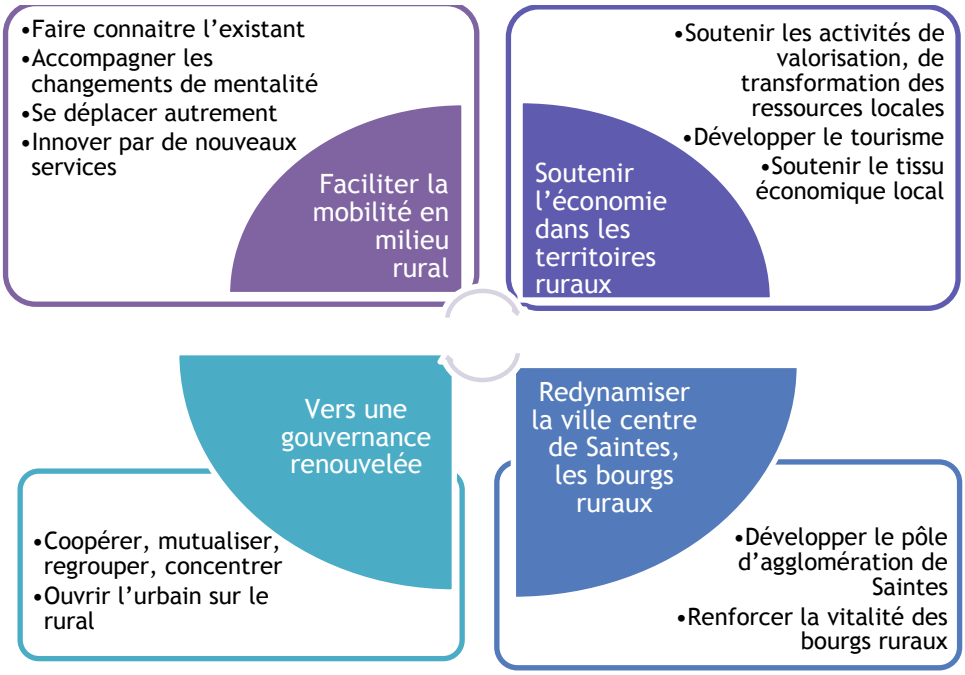

➢ **Entente Val de Charente-Océan**

En 2018, les communautés d'agglomération du Grand Angoulême, du Grand Cognac, de Royan Atlantique et de Saintes ont créé une Entente intercommunautaire « Val de Charente-Océan » pour développer et renforcer l'attractivité du territoire, promouvoir l'identité Val de Charente-Océan et mettre en place une dynamique coopérative d'échanges et d'actions.

L'Entente Val de Charente-Océan a convié, le 3 octobre 2019 à l'Abbaye de Fontdouce située sur la commune de Saint-Bris-des-Bois, les Conseils de développement du Grand Angoulême, du Grand Cognac, de Royan Atlantique et de l'agglomération de Saintes à participer à un atelier de mobilisation citoyenne pour enrichir la construction de cette entente d'une vision citoyenne. Cet atelier, animé par l'agence d'urbanisme de Bordeaux a été l'occasion de questionner une quarantaine de membres des conseils de développement sur leurs pratiques du territoire et leurs attentes communes pour demain en proposant des axes de travail prioritaires. Les travaux conduits dans ce cadre seront restitués en 2020.

➢ **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine**

Le 19 janvier 2019, le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine a lancé la révision de son schéma régional des véloroutes et voies vertes. Dans ce cadre, elle a souhaité mobiliser les acteurs locaux pour travailler sur les thèmes suivants : les infrastructures et les maillages structurants, le marketing et la clientèle des cyclotouristes, les services liés à la pratique du vélo et l'intermodalité. Le Conseil de développement de l'agglomération de Saintes a participé au séminaire de travail qui s'est tenu le 19 mars 2019 à Niort.

- **Communauté d'Agglomération de Saintes**

Le 31 janvier 2019, la CDA de Saintes a invité des membres de la commission « Organisation du territoire, des mobilités et des solidarités » à participer à une réunion de présentation des dispositifs de co-voiturage inclus dans la Délégation de Services Publics passée avec son prestataire.
Le 4 avril 2019, le Conseil de développement de l'agglomération de Saintes a participé à un groupe de travail mis en place par la CDA de Saintes au cours duquel Mme Vayssières, directrice mobilité alternative et intermodalité de l'entreprise KEOLIS a présenté l'application Cmabulle. Cette application est destinée à promouvoir le covoiturage auprès des parents pour les activités scolaires et extra-scolaires. Une première expérience est conduite sur le territoire de l'agglomération de Saintes pour les collèges de Burie et René Caillé à Saintes.